

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Office central suisse du tourisme

**Herausgeber:** Office central suisse du tourisme

**Band:** 4 (1944)

**Rubrik:** Le développement du tourisme en 1944

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# I. Le développement du tourisme en 1944

## 1. La statistique du mouvement touristique

Le total des nuitées a atteint le chiffre de 14 millions pour l'année 1944. De 1941 à 1942, le nombre des nuitées a augmenté de 850 000, de 1942 à 1943 de 1,2 million et, de 1943 à 1944, de nouveau, d'un million à peu près. Cette augmentation provient essentiellement du tourisme interne. En ce qui concerne les hôtes venant de l'étranger, on a enregistré une diminution des arrivées, mais, par contre, une augmentation des nuitées qui s'explique du fait que de nombreux réfugiés se sont installés, à leurs frais, dans des hôtels et des pensions pour un temps prolongé. Les internés ne sont pas compris dans ces chiffres.

La statistique fédérale du tourisme donne les chiffres suivants pour les six dernières années :

	Hôtes (arrivées)					
	1939	1940	1941	1942	1943	1944
Etrangers	1 000 536	129 891	126 931	121 773	93 112	74 713
Suisses	1 918 035	1 837 300	2 191 506	2 363 394	2 468 573	2 505 734
Total	2 918 571	1 967 191	2 318 437	2 485 167	2 561 685	2 580 447

	Nuitées					
	1939	1940	1941	1942	1943	1944
Etrangers	5 826 982	1 803 527	1 631 295	1 913 183	1 808 956	1 991 620
Suisses	7 767 381	8 173 749	9 400 578	9 965 025	11 234 316	12 161 069
Total	13 594 363	9 977 276	11 031 873	11 878 208	13 043 272	14 152 689

Si l'on fixe à 14,7 millions la moyenne du total des nuitées de la période d'avant-guerre allant de 1934 à 1938, et si l'on prend ce chiffre comme base, soit 100, les pertes imputables à la guerre s'élèvent, en chiffres ronds, pour 1940, première année de guerre, à 4,7 millions de nuitées, soit 31,2%, pour 1941, deuxième année de guerre, à 3,7 millions de nuitées ou 25%, pour 1942, troisième année de guerre, à 2,6 millions de nuitées ou 18,6%, pour 1943, quatrième année de guerre, à 1,66 million de nuitées ou 11,2% et, pour 1944, cinquième année de guerre, à 670 000 nuitées, soit 4,6%. En d'autres termes, grâce à l'accroissement permanent du mouvement touristique interne, la diminution des nuitées

imputable à la guerre a pu être compensée jusqu'à concurrence de 95,4% par rapport à la moyenne de 1934/1938 et de 85,3% par rapport à l'année de conjoncture 1937.

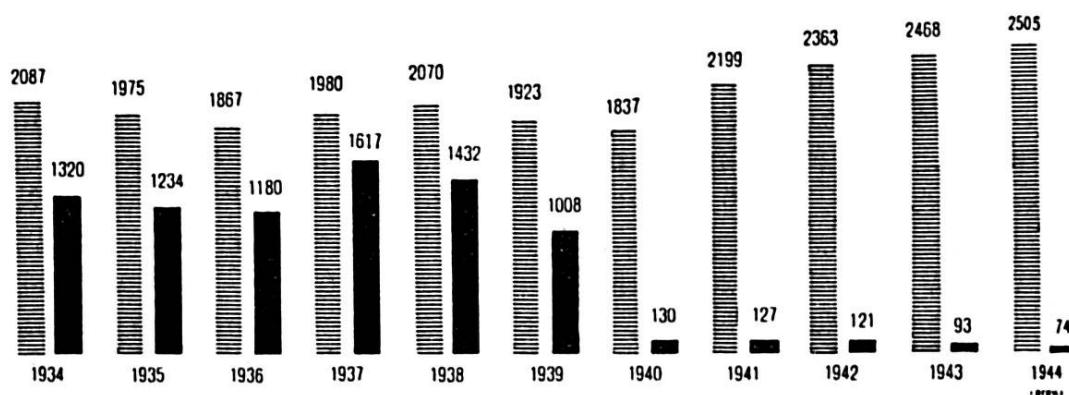
Chaque mois de l'année 1944 a inscrit une augmentation sensible par rapport à l'année précédente ce qui prouve que, contrairement à une saturation à laquelle on s'attendait depuis longtemps, la capacité maximale de la clientèle interne n'est pas encore atteinte à l'heure actuelle. Si ce fait réjouissant a permis à notre hôtellerie, en cette cinquième année de guerre, d'assurer une fois encore son existence, force nous est bien de relever que le déficit de la clientèle étrangère se traduit pour l'hôtellerie seule, si l'on s'en tient à une évaluation modérée par une diminution de recettes de 100 millions, en chiffres ronds, par année de guerre.

Si l'on prend également en considération l'année 1939, déjà fortement handicapée dans son dernier tiers par la guerre, on peut fixer à 500 millions au moins la diminution des recettes de notre hôtellerie. L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a constaté, par une enquête touchant 1332 entreprises hôtelières qui totalisent 81 409 lits, que pour la saison d'été 1944 (juin-août) les chiffres concernant *l'occupation moyenne de la main-d'œuvre* chez les employés d'hôtels ont dépassé de nouveau de 6% ceux de l'année précédente. En comparaison avec les résultats minimum de l'été 1940, l'augmentation est de 30%, mais le recul sur l'été 1939 est encore de 23%.

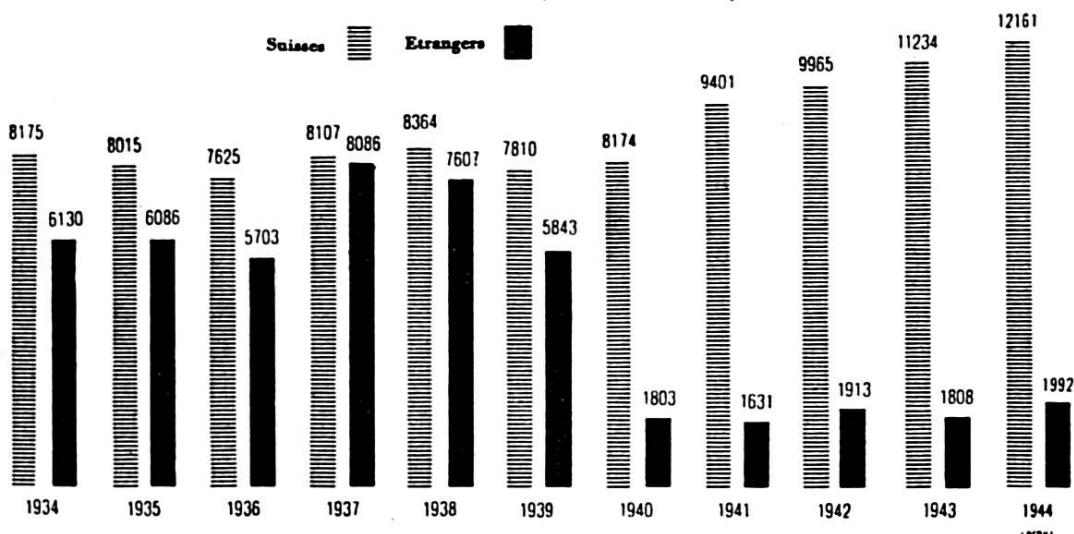
### *Développement du mouvement touristique de 1934 à 1944*

*Arrivées (en milliers)*

Suisses      Etrangers



### *Nuits d'hôtel (en milliers)*



#### *a) Saison d'hiver 1943/1944 (décembre-février)*

Si les conditions de neige défavorables en décembre ont porté préjudice aux déplacements à destination des régions de tourisme et de sports, le nombre des clients de nos stations d'hiver, n'en a été que plus considérable en janvier et même pendant la majeure partie du mois de février. A côté d'une forte affluence de la clientèle suisse, les hôtels et pensions ont enregistré une augmentation relativement forte des nuitées d'étrangers, alors même que les arrivées de ces derniers ont été moins nombreuses. L'augmentation des nuitées dans le secteur international est due exclusivement aux nombreuses personnes qui séjournent à demeure dans les hôtels, et qui constituent, depuis le début de la guerre, une catégorie typique qui représente notre seul «mouvement des étrangers». C'est ainsi qu'au cours de l'hiver 1943/1944 la durée moyenne de séjour des étrangers a été de 16½ jours, soit 5 jours de plus que l'année précédente. La durée moyenne du séjour de la clientèle suisse a passé de 3¾ à 4 jours, ce qui fait que bien des stations ont compté un nombre supérieur de nuitées avec un chiffre d'arrivées pratiquement inchangé. Ces résultats sont dûs indiscutablement pour beaucoup aux difficultés de chauffage des appartements privés et à la prolongation partielle des vacances d'hiver.

L'importance que revêtent pour l'hôtellerie les voyages d'affaires, spécialement dans les grandes villes, pour autant qu'ils peuvent être contrôlés sous la forme des séjours prolongés (un mois au minimum) que font certaines personnes en raison de leurs

occupations professionnelles, est démontrée par le chiffre de 340 000 nuitées de cette catégorie, soit le sixième du nombre total des nuitées.

Les chiffres relatifs à l'occupation des lits dans le pays tout entier prouvent que le développement réjouissant et inattendu du tourisme interne ne peut pas compenser la carence de la clientèle étrangère. Si le taux moyen d'occupation a subi une légère amélioration (12% à 13%), il reste encore de 17% au-dessous du chiffre correspondant de l'hiver 1936/1937. D'ailleurs, la progression du taux d'occupation n'est pas due uniquement à l'augmentation des nuitées, mais également à la diminution, imposée par les circonstances, des lits d'hôtels disponibles. C'est ainsi que, pour la saison d'hiver 1943/1944, on comptait une centaine d'hôtels (ayant une moyenne de 44 lits) de moins que l'hiver précédent, ensuite de fermetures définitives ou provisoires ou d'affectation à d'autres usages.

Pour l'ensemble de la Suisse, le nombre total des nuitées a dépassé d'à peu près 300 000 celui de l'hiver précédent et a atteint le 90% de la moyenne d'avant-guerre. Celle-ci a été dépassée de 13% dans la Suisse centrale, de 21% au Tessin et d'environ 29% dans la région du Léman, cependant que les résultats de deux grandes régions alpestres, le canton des Grisons et l'Oberland bernois, marquent encore une perte de 36% et de 46% sur la moyenne d'avant-guerre.

#### *b) Saison de printemps 1944 (mars-mai)*

La saison de printemps 1944 a enregistré 318 000 nuitées de plus que l'année précédente et a atteint, avec un total d'à peu près 3 millions de nuitées, la plus forte fréquentation constatée depuis l'institution de la statistique fédérale du tourisme. Elle a même dépassé d'environ 80 000 nuitées les résultats du printemps de l'année de conjoncture 1937. L'abondance de neige d'un hiver exceptionnellement tardif provoqua un intense mouvement touristique au mois de mars qui se traduisit par de fortes augmentations de visiteurs dans les principales régions de sports d'hiver. En avril, le total des nuitées dans toutes les stations (sanatoria et cliniques compris) a atteint, pour la première fois, le million et a dépassé de 7% les chiffres record 1938. Contrairement à l'année précédente, la première moitié d'avril s'est placée sous le signe de l'hiver et, grâce aux conditions de neige extraordinairement favorables, les diverses organisations sportives ont pu

maintenir leur activité, et les fervents du ski ont eu la possibilité de se livrer aux joies du sport blanc jusqu'à l'époque de Pâques dont la date tombait assez tôt cette année-là. D'autre part, l'augmentation du trafic touristique est due à la Foire de Bâle qui a eu lieu en avril également, et qui a reçu un nombre record de visiteurs. Le mouvement touristique s'est maintenu en mai dont le nombre total des nuitées s'est encore accru d'un huitième. Durant cette période, ce sont les régions du Léman et du Tessin qui ont reçu le plus grand nombre de visiteurs : à elles deux, elles ont enregistré environ un tiers du nombre total des nuitées de l'ensemble des hôtels et pensions. Les nuitées ont augmenté d'un cinquième au bord du Léman, principalement à Montreux, à Lausanne et à Genève. Au Tessin, l'augmentation a été moins forte, et, pour plus des deux tiers, a été provoquée par la présence d'étrangers effectuant des séjours de longue durée. Ascona a enregistré un quart, Locarno et Lugano chacun un sixième des nuitées de plus qu'en mai 1943. A part les régions précitées, ce sont avant tout l'Oberland bernois et la Suisse centrale qui ont bénéficié du mouvement touristique de brève durée de Pentecôte, grâce auquel les arrivées se sont accrues d'un tiers et les nuitées d'un quart, en chiffres ronds.

### *c) Saison d'été 1944 (juin-août)*

Alors que le nombre total des nuitées s'était augmenté, de l'été 1942 à l'été 1943, de 458 000 unités en chiffres ronds, soit de 7%, l'augmentation de 1943 à 1944, pour la même période, n'a été que de 254 000 nuitées, soit 4,4%. La courbe du mouvement touristique interne, fortement ascendante jusqu'en 1943, a incontestablement subi un fléchissement. Pourtant, les 5,2 millions de nuitées enregistrées au cours de l'été 1944 représentent le 84,4% (été 1943: 80%) de la moyenne d'avant-guerre, de sorte que la diminution de fréquentation provoquée par la guerre s'élève encore à 15,6%.

Les événements militaires qui se sont déroulés à la proximité immédiate de nos régions frontalières ont provoqué, en juin d'abord, puis de nouveau en août, de nouvelles mises sur pied. A part cela, l'interdiction pour les véhicules à moteur de circuler le dimanche et les fortes réductions des correspondances postales rendues nécessaires par suite du manque de pneumatiques, ont incontestablement contribué à restreindre dans certaines régions le développement du mouvement touristique.

Les modifications de structure, provoquées par la guerre, qui sont intervenues dans le mouvement touristique suisse, ressortent clairement du tableau comparatif établi par l'Office fédéral de statistique concernant la durée moyenne du séjour pendant les mois de juin à septembre des années 1937, 1942 et 1944.

	Durée de séjour en jours dans les hôtels et pensions		
	1937	1942	1944
Suisses . . . . .	4,0	3,9	4,5
Etrangers . . . . .	3,9	7,7	14,3

A l'exception du Valais, qui, avec un total de 473 626 nuitées, a subi une diminution de 2%, toutes les régions ont enregistré des augmentations. Les Alpes vaudoises ont eu la plus forte avec 12%, puis les Grisons avec une augmentation de 6,6% et la région du Léman avec 5,3%. D'une manière générale, les régions alpestres (sauf les Alpes vaudoises et les Grisons) ont eu des résultats moins favorables que le Plateau avec les villes. Alors qu'excepté dans le Valais, le nombre des nuitées a encore dépassé les résultats de l'été 1943 dans les régions essentiellement touristiques, le nombre des arrivées est resté notablement au-dessous du niveau atteint l'année précédente.

Le total assez considérable des nuitées, en corrélation avec une légère réduction du nombre des lits disponibles, a eu pour résultat une modeste amélioration du taux d'occupation des hôtels et pensions, soit de 24 à 25 %, les pensions ayant été un peu plus favorisées que les hôtels. C'est ainsi qu'on a enregistré, dans les premières, avec un nombre d'arrivées à peu près inchangé, une progression de 8% pour les nuitées, tandis que dans les hôtels, où les arrivées ont diminué de 4%, l'augmentation des nuitées n'a été que de 2%; avec un nombre de lits légèrement inférieur, 23 sur 100 disponibles étaient occupés, contre 22 l'année précédente. Dans les pensions, par contre, ce pourcentage s'élevait de 41 à 43%, malgré une plus forte capacité.

Nos sanatoria et cliniques ont bénéficié également d'une forte fréquentation durant l'été 1944, ainsi que le prouvent les chiffres suivants:

#### *Nuitées des sanatoria et cliniques:*

Mois	1943	1944
Juin . . . . .	216 646	241 822
JUILLET . . . . .	238 196	268 204
Août . . . . .	243 674	275 818

Le nombre total des nuitées, dans les établissements de cette catégorie, a augmenté pendant la saison d'été de 87 328, soit de 12,5%. L'occupation moyenne des lits a passé en juin de 71 à 75%, en juillet de 76 à 81% et en août de 77 à 83%. L'augmentation se répartit à peu près par moitié sur la clientèle indigène et étrangère. Deux tiers du chiffre total des hôtes se trouvaient dans les stations de cure des Grisons où, en juillet, sur 100 lits disponibles, 92 en moyenne étaient occupés.

*d) Saison d'automne 1944 (septembre-novembre)*

En automne 1944, avec un total de 2 997 178 nuitées pour l'ensemble des stations de séjour de la Suisse, les chiffres de la saison marquent une augmentation d'environ 150 000 nuitées sur l'année précédente. Comme au printemps, ce résultat constitue un record qui dépasse d'environ 36 000 nuitées celui de l'automne 1938, le meilleur d'avant la guerre. Et pourtant le mouvement touristique du mois de septembre a pâti de nouvelles mises sur pied et de l'instabilité de la température. Les Grisons, les Alpes vaudoises et, partiellement aussi, le Tessin et la région du Léman ont enregistré une augmentation de la clientèle; l'Oberland bernois s'est maintenu à peu de chose près au niveau de l'année précédente, tandis qu'une légère régression a été constatée en Suisse centrale et au Valais. Les progrès enregistrés dans les sanatoria et les cliniques se sont maintenus pendant les mois d'automne; dans les grandes villes d'une manière générale, le nombre des nuitées a dépassé celui de l'année précédente.

*e) Stations thermales et sanatoria*

Dans les sanatoria et établissements de cure le nombre des arrivées a augmenté de 4% par rapport à l'année passée et atteint 33 400, tandis que le nombre des nuitées, qui a atteint 3,037 millions, accuse une augmentation de 9%. Ces calculs sont basés sur les résultats de 150 établissements totalisant 10 886 lits. Le taux d'occupation de lits disponibles passa de 71 à 76%, augmentation due tant à la clientèle étrangère qu'aux hôtes suisses. Chez les patients étrangers, la durée moyenne de séjour fut d'environ 230 jours, tandis que celle des clients suisses se limita à 73 jours. Deux cinquièmes de toutes les nuitées ont été enregistrés par les sanatoria et établissements de cure des Grisons, un tiers par ceux des Alpes vaudoises, 7% par ceux du Valais et 5% tant au

Tessin qu'en Suisse orientale. Par rapport à l'année de conjoncture 1937, le nombre global des nuitées dans les sanatoria et établissements de cure a augmenté d'un bon tiers.

Parmi les grandes stations thermales, seule Baden accuse une augmentation sensible. Par suite de l'accroissement du nombre des nuitées et la diminution simultanée du nombre des lits, le taux d'occupation des lits monta de 33% en 1943 à 40% en 1944. En outre, les autres stations, à l'exception de Schuls-Tarasp-Vulpera et de Rheinfelden qui enregistra une diminution d'environ un quart du nombre des nuitées, accusèrent également une augmentation qui peut s'exprimer en fractions de pourcents. Ce taux varie entre 4% à St. Moritz, p. ex., et 40% à Baden.

## 2. *Le trafic ferroviaire*

Les Chemins de fer fédéraux ont transporté, durant l'année 1944, 188,7 millions de voyageurs, soit 11,7 millions de plus qu'en 1943. Comme en 1942 et 1943, le trafic a été, en moyenne, en augmentation chaque mois pour atteindre de nouveau le record en octobre, avec, en chiffres ronds, 18,4 millions de voyageurs. Les recettes-voyageurs des CFF ont effectivement dépassé chaque mois celles des mois correspondants de l'année précédente et ont atteint, pour 1944, 221,6 millions de francs au total, soit à peu près 28 millions de plus qu'en 1943. Les résultats de la meilleure année de l'époque d'avant-guerre, 1930, sont ainsi dépassés de 61 millions de voyageurs environ et de 62,5 millions de francs de recettes-voyageurs. On se rend compte du trafic énorme que les Chemins de fer fédéraux ont eu à assurer, malgré les nombreuses difficultés provoquées par la guerre, en constatant que, pendant les trois mois d'été, 496 336 voyageurs en moyenne ont été transportés par jour.

A quelques exceptions près, la plupart des compagnies de chemins de fer privés et de montagne ont enregistré également une augmentation de leurs recettes-voyageurs. Cette augmentation ne provient pas uniquement du plus grand nombre de voyages. Elle est due, pour une large part, au supplément de taxe perçu par les entreprises suisses de transport dès le 1er avril. Relevons ici, d'après les renseignements qui nous ont été communiqués à ce jour: Chemins de fer rhétiques (+706 475 fr.), Berne-Loetschberg-Simplon (+441 063 fr.), Bodensee-Toggenburg (+311 678 fr.), Oberland bernois (+14 765 fr.), Viège-Zermatt (+51 540 fr.), St-Gall-Gais-Appenzell (+107 592 fr.),

Lac de Thoune rive droite (+76 118 fr.), Wengernalp (+57 478 fr.), Bex-Villars-Bretaye (+73 369 fr.), St-Gall-Speicher-Trogen (+67 940 fr.), Davos-Platz-Schatzalp (+30 164 fr.), Funiculaire Cassarate-Monte Brè (+8 068 fr.), Aigle-Leysin (+23 201 fr.), Sierre - Montana - Vermala (+14 876 fr.), Davos - Parsenn (+51 391 fr.), Lugano-Ponte Tresa (+50 869 fr.), Arth-Rigi (+29 973 fr.), Montreux-Oberland bernois (+306 017 fr.), Furka-Oberalp (-97 700 fr.), Aigle-Sépey-Diablerets (+2 524 fr.), Appenzell-Weissbad-Wasserauen (+12 096 fr.), Loèche-Loèche-les-Bains (+2 696 fr.), Martigny-Châtelard (+33 041 fr.), Monthey-Champéry (+58 477 fr.), Jungfrau (-118 681 fr.), Simmenthal (+204 596 fr.), Pilate (+35 127 fr.), etc.

Le populaire abonnement de vacances des entreprises suisses de transports a, de nouveau, puissamment contribué au développement des voyages et des séjours de vacances. Au cours des trois dernières saisons d'été (1er avril au 31 octobre), il en a été vendu:

1942: 305 927	abonnements	et	216 977	cartes complémentaires
1943: 313 272	"	"	227 529	"
1944: 320 000	"	"	225 000	"

Les entreprises de transports ont accordé des facilités à l'occasion de diverses manifestations, en particulier le «billet d'aller valable pour le retour» pour les visiteurs des Foires de Bâle, de Lausanne et de Lugano. Le nombre des voyageurs ayant profité des nombreuses facilités de caractère régional accordées par les entreprises de transports privées a progressé également.

### *3. Le trafic routier*

La circulation routière au point de vue touristique, est devenue absolument insignifiante, ensuite des dernières restrictions intervenues: interdiction de la circulation des autocars et suppression des automobiles postales le dimanche. Les difficultés surgies dans la question des bandages pour roues semblent avoir leur répercussion sur la circulation des bicyclettes, le chiffre record de 1,61 million de cycles en 1943 ayant diminué de 39,075 en 1944. L'index fédéral des cycles pour 1944 indique encore 2,71, c'est-à-dire une bicyclette pour  $2\frac{3}{4}$  Suisses, ce qui est remarquable si l'on considère les conditions topographiques de notre pays. Dans les pays de plaines, comme la Hollande et le Danemark, ces chiffres indiquent 2,0 et immédiatement au-dessous. Une légère augmentation a été constatée en matière d'importation temporaire de

véhicules à moteur étrangers en Suisse: 2458 automobiles, motocyclettes, autocars et camions ont franchi la frontière en 1944, contre 1251 l'année précédente. Cette circulation à la frontière n'a toutefois aucune signification touristique; il s'est agi avant tout, du transport de réfugiés. Sur ce nombre de véhicules entrés provisoirement en Suisse, 2002 provenaient de France, 250 d'Allemagne, 122 d'Italie et le reste d'autres pays.

Pour les raisons indiquées ci-dessus, le nombre des voyageurs transportés et le montant des recettes-voyageurs de l'administration des PTT ont subi, pour la première fois, une diminution inévitable. En 1944, le nombre des personnes transportées s'est élevé à 9 953 424 (10 298 266 en 1943) et le montant total des recettes à 8 188 650 fr. (9 188 650 fr. en 1943), pour les courses saisonnières et annuelles.

Le tableau suivant indique le développement du trafic des autocars postaux sur les principales lignes du Valais, de la Suisse orientale et des Grisons au cours des trois dernières années, comparé à la dernière année de paix:

	<i>Voyageurs</i>	1938	1942	1943	1944
Val de Bagnes . . . . .	24 253	59 143	78 126	73 966	
Val d'Hérens . . . . .	11 393	31 642	41 509	38 147	
Val d'Anniviers . . . . .	15 064	45 699	62 555	58 063	
Vallée de Saas . . . . .	25 475	36 190	46 683	36 210	
Brigue-Simplon . . . . .	8 526	27 710	46 474	33 999	
Nesslau-Buchs . . . . .	150 511	241 224	289 904	269 945	
Coire - Lenzerheide - Bivio -					
St. Moritz. . . . .	135 854	162 832 <sup>1</sup>	188 706 <sup>1</sup>	183 626 <sup>1</sup>	
Coire - Reichenau - Flims -					
Waldhaus . . . . .	39 497	64 931 <sup>2</sup>	78 015 <sup>2</sup>	53 248 <sup>2</sup>	
St. Moritz - Maloja - Castasegna. . . . .	92 744	117 920	139 194	121 878	
Thusis - Hinterrhein - Mesocco, Régie . . . . .	39 958	94 702 <sup>3</sup>	109 771 <sup>3</sup>	96 252 <sup>3</sup>	
Mesocco - San Bernardino vill, PAH . . . . .	3 056 <sup>4</sup>	3 993 <sup>4</sup>	16 324	14 895	

<sup>1</sup> seulement Coire-Bivio

<sup>2</sup> seulement Thusis-Hinterrhein Régie

<sup>3</sup> seulement Reichenau-Waldhaus Flims

<sup>4</sup> 1<sup>er</sup> X. — 30. VI.

Le nombre total des voyageurs transportés sur les lignes d'autocars postaux en Suisse de 1938 à 1944 s'élève à:

	<i>Voyageurs</i>
1938	5 762 314
1939	5 631 086
1940	6 498 436
1941	6 904 540
1942	8 619 979
1943	10 809 886
1944	10 325 964 (sans trafic dominical)

#### *4. Le trafic lacustre*

Au total, 5 092 925 personnes ont été transportées en 1944 par les compagnies suisses de navigation à vapeur, soit 127 027 de moins que l'année précédente. Le montant total des recettes-voyageurs s'est élevé à 5 944 364 fr., soit 8679 fr. de moins qu'en 1943. La diminution des voyageurs est due au mauvais temps, surtout au mois de juillet et pendant de nombreux week-ends de la saison des excursions. Les services assurés par les compagnies de navigation ont été réduits en moyenne de 50% depuis la guerre, en partie faute de combustible et, en partie du fait que sur les lacs formant frontière, comme, par exemple, le lac Léman et le lac Inférieur, seules les stations de la rive suisse peuvent être desservies. Voici quelles ont été en 1944 les augmentations ou les diminutions des recettes-voyageurs des compagnies suisses de navigation: lacs de Zurich — 12 596 fr., Bodan + 1942 fr., Lugano — 1738 fr., Neuchâtel et Morat + 23 295 fr., Thoune et Brienz — 33 490 fr., Léman + 65 000 fr., Inférieur et Rhin — 21 572 fr., Zoug + 5562 fr., Quatre-Cantons + 1360 fr., et Biel — 12 438 fr.

#### *5. Le trafic aérien*

Le 16 août 1944, l'unique et dernière ligne aérienne de la Suisse, Zurich-Stuttgart, a cessé d'être exploitée quelques jours après la destruction d'un avion de la Swissair, au cours d'un violent bombardement de chasseurs américains, sur l'aérodrome de Stuttgart. A cette date, 394 courses avaient été effectuées; 2187 passagers, 61,4 tonnes de poste, 29,8 tonnes de fret et 23,3 tonnes de bagages avaient été transportés. L'aviation s'est limitée à des vols

d'entraînement, d'essai et d'expérimentation de l'Office fédéral aérien et des entreprises civiles de navigation aérienne, ainsi qu'à des vols de coquelucheux de la Swissair et de l'Alpar, en tout: 1609 vols avec 426 heures de vol et 1965 passagers. Le vol à voile a représenté l'unique manifestation sportive d'aviation avec 45 139 vols (43 234 en 1943), 3267 heures de vol (2924), un nouveau record qui surpasse les meilleurs résultats réalisés avant la guerre.

## II. Propagande

### *1. Relations avec les autorités, les milieux touristiques et d'autres organisations*

Avant de passer en revue les différentes manifestations de l'activité de l'O.C.S.T. qui font l'objet du présent rapport, nous tenons à relever que nos efforts en faveur du développement du mouvement touristique suisse ont bénéficié, dans une large mesure, de l'appui des autorités et de l'active collaboration des milieux touristiques comme aussi de diverses organisations économiques et culturelles.

Il nous est particulièrement agréable d'adresser, en tout premier lieu, nos plus sincères remerciements à M. le Conseiller fédéral Enrico Celio, le grand promoteur du tourisme suisse, pour l'inaltérable bienveillance avec laquelle il veut bien s'intéresser à nos travaux. Nos remerciements vont également à l'Office fédéral des transports, tout spécialement à son directeur M. Cottier et à ses collaborateurs de la section du tourisme, pour leur précieuse collaboration et la liaison permanente qu'ils ont assurée entre notre office et les divers services fédéraux. C'est grâce à l'obligeante entremise du Département Politique Fédéral que dans la plupart des cas il nous est encore possible de communiquer directement avec nos agences ainsi qu'avec les Légations et les Consulats de Suisse, et en ce moment où les possibilités de transports pour l'étranger sont des plus difficiles, nous apprécions tout particulièrement ce privilège.

Dans le domaine des relations avec les associations professionnelles touristiques, relevons en premier lieu les rapports